

*Investissement Canada—Loi*

Pour que les députés saisissent le dilemme où se trouvent les travailleurs de Canadian Porcelain, je dois expliquer que cette entreprise a été placée sous séquestre, non pas entièrement mais principalement à cause de quelques sociétés étrangères, dont Lapp Industries, qui ont fait le dumping de leurs produits sur le marché canadien et sapé de la sorte la viabilité de cette entreprise canadienne qui existait depuis plus de quatre-vingts ans. L'entreprise Canadian Porcelain fabriquait des isolateurs d'une qualité qui avait satisfait aux exigences du marché pendant tout ce temps, mais la société Lapp Industries, avec d'autres, a vendu sur le marché canadien au-dessous du prix de revient. Un tribunal a jugé qu'il y avait eu dumping. Le comportement de cette société et de ses émules a eu pour effet de saper la rentabilité de Canadian Porcelain et de l'empêcher de conserver sa position sur le marché. Elle a fini par déposer son bilan.

● (1125)

Par la suite, les membres de son personnel, 85 personnes environ, ont décidé que l'usine était bonne et qu'elle avait un potentiel d'avenir. Ils sont entrés en pourparlers avec divers groupes communautaires et paroissiaux de Hamilton. Ils ont obtenu l'appui du conseil du travail, du conseil municipal et, je pense, de chacun des députés fédéraux de la région dans leur recherche d'une autre voie pour maintenir en activité cette usine, qui est située dans le secteur ouest de Hamilton. Après avoir effectué une étude de rentabilité, ils ont réussi à convaincre la coopérative de crédit et la CUNA qu'elles auraient intérêt à participer à l'opération.

Ils ont entamé des formalités de fourniture des fonds nécessaires à l'acquisition de l'actif, ce qui aurait permis à l'usine de continuer de fonctionner. Il y a environ une semaine ou dix jours, ils ont offert 1.1 million de dollars au syndic, Peat Marwick. Ce qu'on ne leur a pas dit quand on a refusé leur offre, c'est qu'il y en avait une autre à examiner. Ils ont demandé à Peat Marwick de leur donner une idée de l'importance des sommes à fournir pour que leur offre soit acceptée. On leur a donné à entendre qu'une somme voisine de 1.3 million de dollars suffirait. Ils sont retournés voir leurs bailleurs de fonds, ont renégocié et se sont entendus sur 1.3 million. Ils ont soumis cela à leur conseil de coopérative, constitué de membres du personnel et de certaines autres personnes, et ont obtenu son accord pour faire une offre de 1.3 million vendredi dernier. Ils ont alors donné instructions de rédiger l'offre pour qu'elle soit présentée lundi dernier au syndic à Toronto. Mais entre-temps le syndic a vendu la société. Je ne sais pas exactement combien, mais on nous dit que le syndic l'a vendu environ 1.25 million, et à Lapp Industries par-dessus le marché. Sans avoir la correction de parler de la vente éventuelle à ceux qui travaillaient à l'usine, qui avaient constitué la coopérative, sans même leur donner la possibilité de présenter une autre offre, le syndic a même vendu l'usine à la société appartenant au groupe qui avait compromis l'affaire au départ.

Il me semble, monsieur le Président, que quelque chose ne va pas du tout. Quelque chose qui ne va pas du tout quand on

permet à une société étrangère d'ébranler son concurrent canadien, de l'acculer à la liquidation puis de le racheter du syndic, au détriment des travailleurs et malgré l'offre comparable présentée par un groupe de Canadiens. Je pense que c'est pour cette raison qu'il faut élargir les pouvoirs du ministre.

Comme vous le savez, j'ai demandé au ministre d'intervenir maintenant et d'arrêter l'affaire, mais il va me répondre, je le sais, qu'il n'en a pas le pouvoir. Alors je vais lui dire que nous allons lui donner ce pouvoir là. Présentez une modification à n'importe quel texte de loi, et nous allons lui donner le pouvoir d'arrêter ce qui est en train de se faire dans ce dossier, surtout le pouvoir d'intervenir dans les cas de ce genre qui pourront se présenter plus tard. Voilà de quoi nous parlons. Protéger le Canada. Donner une chance aux Canadiens. Éviter qu'ils ne soient ébranlés par la force et les moyens financiers de leurs concurrents étrangers. Éviter que nos positions ne continuent de se dégrader au plan de notre participation à notre économie, plutôt que de favoriser la participation d'investissements étrangers dans notre économie. Je pense qu'il est d'une importance absolument vitale que les amendements comme celui qui est en discussion soient incorporés à ce projet de loi.

● (1130)

**M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan):** Monsieur le Président, c'est avec une certaine appréhension que je prends la parole, compte tenu de l'éloquence du collègue qui m'a précédé. Je voudrais intervenir à l'appui du groupe d'amendements qui ont été proposés au sujet de cet aspect du projet de loi. Je vais concentrer mes observations sur l'incidence qu'aura le projet de loi si les amendements que nous proposons ne sont pas acceptés. Auparavant, je tiens à remercier mon collègue, le député de Laval-des-Rapides (M. Garneau), d'avoir renoncé à son tour pour que je puisse prendre la parole avant de retourner au comité.

Dans les six mois écoulés depuis que je suis devenu député à la Chambre, j'ai entendu des ministériels parler des investissements et de la façon dont ils perçoivent le monde. Le ministre d'État aux Petites entreprises (M. Bissonnette) est ici aujourd'hui. Je le prie de réfléchir à ces propos. J'ai l'impression que le gouvernement croit que la seule façon de créer des emplois et d'améliorer notre économie, c'est d'y consacrer des tas d'argent. Dans le passé, nous, néo-démocrates, avons été accusés de vouloir résoudre les problèmes à coup de deniers publics. Cette étiquette a déjà été appliquée au gouvernement libéral. Tout ce que le gouvernement veut faire par ce projet de loi, c'est de faire venir de l'argent d'outre-frontières pour résoudre tous nos problèmes. Il croit que cela va régler toutes nos difficultés économiques.

Au comité aussi j'entends dire qu'il nous faut faire venir des entrepreneurs de l'étranger. Toutefois, par entrepreneurs on entend des gens qui ont de l'argent et pas forcément des idées. Au comité, on nous a parlé de la réalité canadienne. Je voudrais citer un extrait de l'exposé d'un ancien collègue à moi, l'actuel président du Conseil des sciences du Canada, M. Stuart Smith. Voici ce qu'il a déclaré: